

Marc ANDREU SABATER,  
Maire de Vire Normandie,

**Affiché le 12 janvier 2016**

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, Salle des Mariages,

**➤ le lundi 18 janvier 2016 à 20 heures 30**

**Ordre du Jour :**

**I – Tableau des emplois et des effectifs.**

**II- Indemnités de fonction des élus locaux.**

**III - Constitution et composition des commissions municipales facultatives et obligatoires**

- a) Commissions thématiques municipales
- b) Commission d'appel d'offre
- c) Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées
- d) Commission consultative des services publics locaux
- e) Conseils de sécurité et de prévention de la délinquance
- f) Commissions de délégation de service public

**IV - Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.**

- a) CCAS
- b) Conseil d'Administration de la régie autonome de l'eau et de la régie autonome de l'assainissement.
- c) Etablissements publics de santé et conseils d'administration des établissements publics sociaux  
et médico-sociaux
- d) Vie associative et scolaire
- e) Syndicats, EPCI et autres organismes

**V- Assujettissement à la TVA pour l'ensemble des budgets annexes de la commune Vire Normandie**

**VI- Engagement des dépenses d'investissements 2016.**

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire de VIRE NORMANDIE  
Marc ANDREU SABATER